

CHOIX SOLIDAIRE - Action Fructi Choix Solidaire (action « FCS »)

(Code ISIN : FR0010510115)

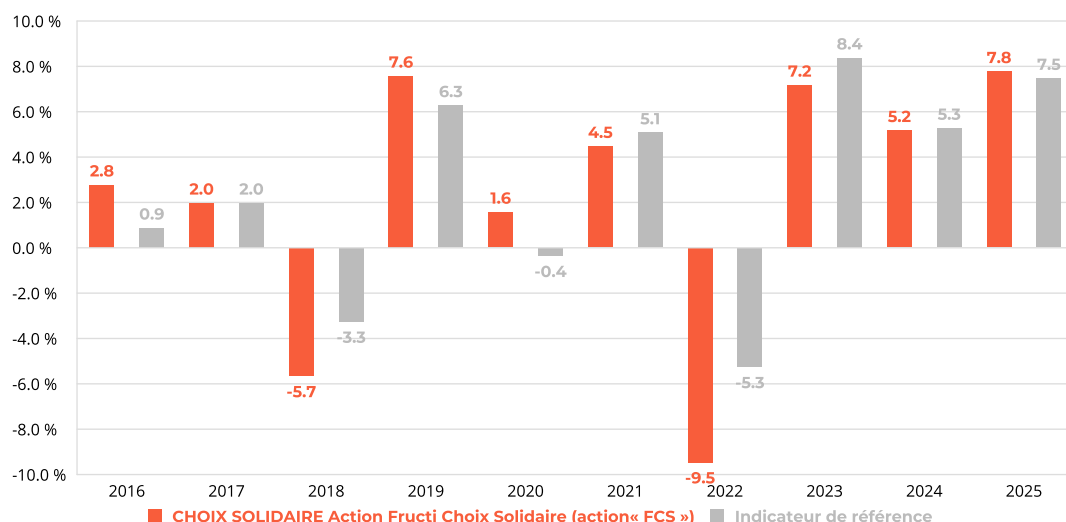
SICAV gérée par ECOFI INVESTISSEMENTS

Ce diagramme affiche la performance de l'OPC en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 5 ou 10 dernières années (en fonction de la date de création de la part) par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment l'OPC a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.

La performance est affichée après déduction des frais courants. Elle est calculée dividendes et coupons nets réinvestis. Les frais d'entrée ou de sortie sont exclus du calcul.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment l'OPC a été géré dans le passé.



Indicateur de référence : 65% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans Total Return (cours de clôture et coupons nets réinvestis) ; 25% FCI EMU 50 (cours de clôture et dividendes nets réinvestis) ; 10% €STR.

Date de création de l'OPC : 2000

Date de création de l'action : 09/10/2007

Devise de référence : EUR

Changements intervenus :

- A compter du 06 janvier 2021, l'indice de comparaison est le suivant : 75% €STR + 25% Euro Stoxx 50 (au lieu de 75% EONIA capitalisé OIS + 25% Euro Stoxx 50).
- A compter du 06 janvier 2022, l'indice de comparaison a posteriori est le suivant : 65% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans TR + 25% Euro Stoxx 50 TR + 10% €STR (au lieu de 75% €STR + 25% Euro Stoxx 50 TR).
- Depuis le 01 janvier 2024, l'indice de comparaison a posteriori est le suivant : 65% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans Total Return (cours de clôture et coupons nets réinvestis) + 25% FCI EMU 50 (cours de clôture et dividendes nets réinvestis) + 10% €STR.